

Compétences du B2i (collège) susceptibles d'être validées en Éducation Musicale



Vous trouverez ci-dessous les différents domaines et leur description, les compétences à acquérir de la feuille de position des élèves; s'en suit des commentaires et quelques ajustements aux textes pour amener des compétences particulières à l'Éducation Musicale pouvant faire l'objet d'une validation.

Domaine 1- S'approprier un environnement informatique de travail

Connaissances principales	<i>Un environnement informatique permet d'acquérir, stocker, traiter des données codées pour produire des résultats. Les environnements informatiques peuvent communiquer entre eux et en particulier en réseau.</i>
Objectif	<i>Utiliser son espace de travail dans un environnement en réseau.</i>
Capacités	<i>L'élève doit être capable de :</i> <ul style="list-style-type: none">- <i>utiliser, gérer un espace de stockage à disposition ;</i>- <i>utiliser les périphériques à disposition ;</i>- <i>utiliser les logiciels et les services à disposition.</i>

La feuille de position:



C.1.1 : Je sais m'identifier sur un réseau ou un site et mettre fin à cette identification.

C.1.2 : Je sais accéder aux logiciels et aux documents disponibles à partir de mon espace de travail.

C.1.3 : Je sais organiser mes espaces de stockage.

C.1.4 : Je sais lire les propriétés d'un fichier : nom, format, taille, dates de création et de dernière modification.

C.1.5 : Je sais paramétrer l'impression (prévisualisation, quantité, partie de documents &).

C.1.6 : Je sais faire un autre choix que celui proposé par défaut (lieu d'enregistrement, format, imprimante)

Toutes ces compétences peuvent être validées par le professeur d'Éducation Musicale, la C.1.1 obligeant à travailler dans une salle en réseau.

Pour l'Éducation Musicale, on peut spécifiquement:

- | | |
|---------------|---|
| pour le C.1.3 | - enregistrer un fichier son dans un dossier créé à cet effet (après l'avoir téléchargé ou non). |
| pour le C.1.4 | - connaître les principaux fichiers sons (wave, mp3, aiff, midi) et leurs extensions (.mid, .wav, .mp3, .aif)
- dans le cas d'un fichier midi, savoir que ce n'est pas du son en soi mais une sorte de partition électronique définissant les notes à jouer, leurs hauteurs, leurs timbres, etc. |
| pour le C.1.6 | - savoir régler le volume du son des différentes entrées et sorties de l'ordinateur (volume général - entrée - wave - midi - cd - microphone) |

Domaine 2 - Adopter une attitude responsable

Connaissances principales	<i>Des lois et des règlements régissent l'usage des TIC. La validité des résultats est liée à la validité des données et des traitements informatiques.</i>
Objectif	<i>Être un utilisateur averti des règles et des usages de l'informatique et de l'internet.</i>
Capacités	<i>L'élève doit être capable de :</i> <ul style="list-style-type: none">- <i>connaître et respecter les règles élémentaires du droit relatif à sa pratique ;</i>- <i>protéger sa personne et ses données ;</i>- <i>faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement ;</i>- <i>participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.</i>

La feuille de position:



C.2.1 : Je connais les droits et devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC et la procédure d'alerte de mon établissement.

C.2.2 : Je protège ma vie privée en ne donnant sur internet des renseignements me concernant qu'avec l'accord de mon responsable légal.

C.2.3 : Lorsque j'utilise ou transmets des documents, je vérifie que j'en ai le droit.

C.2.4 : Je m'interroge sur les résultats des traitements informatiques (calcul, représentation graphique, correcteur...).

C.2.5 : J'applique des règles de prudence contre les risques de malveillance (virus, spam...).

C.2.6 : Je sécurise mes données (gestion des mots de passe, fermeture de session, sauvegarde).

C.2.7 : Je mets mes compétences informatiques au service d'une production collective.

Hors le C.2.4 qui semble ne pas nous concerner, ces compétences, automatiques dès que l'on fait de l'informatique et pour le C.2.6 dès que l'on travaille dans une salle en réseau, peuvent être validées par le professeur d'Éducation Musicale.

Le C.2.3 nous concerne particulièrement au niveau des droits. Un collégien doit:

- savoir que toute musique sur Internet est une œuvre pour laquelle s'applique la législation protégeant les droits moraux et patrimoniaux des auteurs, éditeurs et interprètes.
- savoir que télécharger de la musique s'assimile à un acte de copie.
- savoir que contrevenir aux droits des auteurs, éditeurs et interprètes est un délit et donc que graver un cd par exemple est un délit.

Domaine 3 - Créer, produire, traiter, exploiter des données

Connaissances principales	<i>L'adéquation entre la nature des données et le type de logiciel détermine la pertinence du résultat des traitements.</i>
Objectif	<i>Composer un document numérique.</i>
Capacités	<i>L'élève doit être capable de :</i> <ul style="list-style-type: none">- <i>saisir et mettre en page un texte ;</i>- <i>traiter une image, un son ou une vidéo ;</i>- <i>organiser la composition du document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination ;</i>- <i>différencier une situation simulée ou modélisée d'une situation réelle.</i>

La feuille de position :



C.3.1 : Je sais modifier la mise en forme des caractères et des paragraphes, paginer automatiquement.

C.3.2 : Je sais utiliser l'outil de recherche et de remplacement dans un document.

C.3.3 : Je sais regrouper dans un même document plusieurs éléments (texte, image, tableau, son, graphique, vidéo &).

C.3.4 : Je sais créer, modifier une feuille de calcul, insérer une formule.

C.3.5 : Je sais réaliser un graphique de type donné.

C.3.6 : Je sais utiliser un outil de simulation (ou de modélisation) en étant conscient de ses limites.

C.3.7 : Je sais traiter un fichier image ou son à l'aide d'un logiciel dédié notamment pour modifier ses propriétés élémentaires. Seuls les C.3.3 et C.3.7 semblent nous concerner.

- C.3.3 peut se faire relativement facilement par des élèves avec des logiciels gratuits comme Asymetrix ou dans la suite OpenOffice 2.0 (programme Impress, équivalent de Powerpoint) ou tout simplement avec wordpad (voir exemple sur le site).

- C.3.7 : le traitement simple d'un son peut se faire avec Audacity (gratuit) et Music Maker (10 exemplaires gratuits).

Domaine 4 - S'informer, se documenter

Connaissances principales

Les outils de recherche utilisent des critères de classement et de sélection de l'information.

Objectifs

Chercher et sélectionner des informations pertinentes, en prenant en compte les richesses et les limites des ressources de l'internet, pour répondre à une demande.

Capacités

L'élève doit être capable de :

- *consulter des bases documentaires en mode simple (plein texte) ;*
- *identifier, trier et évaluer des ressources ;*
- *chercher et sélectionner l'information demandée.*

La feuille de position:



C.4.1 : Je sais rechercher des références de documents à l'aide du logiciel documentaire présent au CDI.

C.4.2 : Je sais utiliser les fonctions principales d'un logiciel de navigation sur le web (paramétrage, gestion des favoris, gestion des affichages et de l'impression).

C.4.3 : je sais utiliser les fonctions principales d'un outil de recherche sur le web (moteur de recherche, annuaire...).

C.4.4 : Je sais relever des éléments me permettant de connaître l'origine de l'information (auteur, date, source &).

C.4.5 : Je sais sélectionner des résultats lors d'une recherche (et donner des arguments permettant de justifier mon choix).

Toutes ces compétences peuvent être validées au cours d'un travail de recherches sur Internet (par exemple, trouver de la musique au moyen d'un moteur de recherches traditionnel et/ou multimédia, l'ajouter aux favoris, aborder la question des droits, télécharger un extrait son selon les formats proposés[.mp3, .wav, .rm, .wma, ...] et la pertinence des réponses du moteur de recherche).

Domaine 5 : Communiquer, échanger

Connaissances principales	<i>Il existe des outils de communication permettant des échanges en mode direct ou en mode différé.</i>
Objectif	<i>Communiquer, échanger et publier avec les technologies de l'information et de la communication.</i>
Capacités	<i>L'élève doit être capable de :</i> <ul style="list-style-type: none"><i>- écrire, envoyer, diffuser, publier ;</i><i>- recevoir un message, un commentaire y compris avec pièces jointes ;</i><i>- exploiter les spécificités des différentes situations de communication en temps réel ou différé.</i>

La feuille de position : 

C.5.1 : Lorsque j'envoie ou je publie des informations, je réfléchis aux lecteurs possibles en fonction de l'outil utilisé.

C.5.2 : Je sais ouvrir et enregistrer un fichier joint à un message ou à une publication.

C.5.3 : Je sais envoyer ou publier un message avec un fichier joint.

C.5.4 : Je sais utiliser un carnet d'adresses ou un annuaire pour choisir un destinataire.

La compétence C.5.2 ne pose pas de difficulté (il suffit d'ouvrir ou d'enregistrer un fichier son depuis une page Internet); le C.5.1 est peu claire, les C.5.3 et C.5.4 semblent plus relever de la messagerie à usage personnel que d'une pratique pédagogique en classe mais peuvent se concevoir dans des I.D.D ou dans des échanges avec des intervenants extérieurs dans le cadre d'ateliers artistiques.